

CENTRE DE GESTION
de la
Fonction Publique Territoriale
de la COTE D'OR
16-18 Rue Nodot
CS 70566
21005 DIJON CEDEX

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION
DU 30 MARS 2023

NOMBRE
D'administrateurs en exercice : 27
De présents : 10
De votants : 14
De représentés : 5

Date de convocation : 22 mars 2023
Date d'affichage : 04 AVR. 2023

A Dijon, l'an deux mille vingt-trois, le 30 mars à 10 heures 30, le Conseil d'Administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Côte d'Or régulièrement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Michel LENOIR

N° 23.08

OBJET :
Approbation du compte administratif 2022

ETAIENT PRESENTS

Mesdames Nadine MUTIN et Isabelle CHAPUILLIOT, Messieurs Patrice ESPINOSA, Laurent SCHEMBRI, Christophe LUCAND, Guillaume RUET, Martial MATHIRON, Hugues ANTOINE, Antoine HOAREAU et Hubert POULLOT

Pouvoir de Mme GOURMAND à M. LENOIR

Pouvoir de M. FALCONNET à M. ESPINOSA

Pouvoir de M. BERNY à Mme MUTIN

Pouvoir de M. SAUVAIN à M. RUET

Pouvoir de M. BERTHIER à M. HOAREAU

Madame Claudette BILLARD, agent comptable, présente.

Monsieur ESPINOSA a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

DELIBERE

Monsieur Michel LENOIR, Vice-Président présente aux membres du Conseil d'Administration le Compte Administratif 2022.

Toutes les précisions nécessaires ayant été données et en l'absence de Madame la Présidente, empêchée, Monsieur LENOIR quitte la séance et Monsieur ESPINOSA soumet au vote le compte administratif.

Les membres du Conseil d'Administration adoptent, à l'unanimité, le Compte Administratif 2022 ainsi qu'il suit :

Section de fonctionnement :

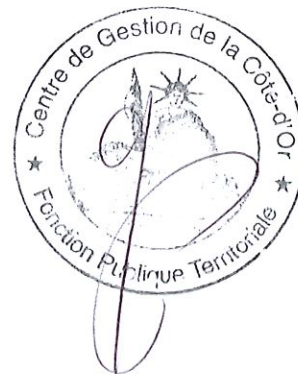
- Dépenses : 2 850 392,33 €
- Recettes :
 - ✓ Recettes de l'année : 3 279 635,71 €
 - ✓ Excédent antérieur reporté : 477 215,55 €
 - ✓ Total des recettes : 3 756 851,26 €
- Excédent de fonctionnement cumulé : 906 458,93 €

Section d'investissement :

- Dépenses : 143 862,91 €
- Recettes :
 - ✓ Recettes de l'année : 116 145,72 €
 - ✓ Excédent antérieur reporté : 1 355 960,12 €
 - ✓ Total des recettes : 1 472 105,84 €
- Excédent d'investissement cumulé : 1 328 242,93 €

Résultat global : 2 234 701,86 €

Fait en séance les jour/mois/an susdits,
Pour extrait conforme,
La Présidente



PRÉFECTURE DE LA RÉGION
BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ
PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

- 4 AVR. 2023



Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de Dijon le :

